



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

UDREM / CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 702 51 23 | Fax 022 372 70 02

Programme des Années Cliniques
Comité du programme des Années Cliniques

Genève, le 10 mai 2005

Ligne directe: +41 22 379 59 43
Fax: +41 22 379 51 22
E-mail: nathalie.carrieu@medecine.unige.ch

04-05/comité/pv109//car/AP

A. Andreoli, E. Antonelli, F. Assal, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine, L. Berheim, L. Borradori, B. Brinkley, L. Buhler, J.-L. Carpentier, F. Clergue, Fl. Demaurex, J. Desmeules, G. Donati, Ph. Dussoix, J.-F. Egger, S. Fernandez, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, M. Gerbase, A. Gervaix, P. Giannakopoulos, O. Giroud, G. Gold, T. Harding, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, M. Izycka, P. Jallon, M. Kos, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, A. Mauron, Ch. Meier, G. Menth, A. Merglen, F. Muller, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter, J. Philippe, V. Piguet, M. Richter, B. Roche, L. Rubbia-Brandt, A. Safran, P. Schaefer, H. Stalder, E. Van Gessel, B. Vermeulen, C. Villos, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :

Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet, R. La Harpe, C. Layat, M. Pernod, Ph. De Moerloose,
J.-H. Saurat, D. Scherly, C. Pereira

Comité des Années Cliniques

Procès-verbal de la séance du 29 avril 2005, 12h30

Présents : F. Assal, Ch. Bader, L. Borradori, L. Buhler, J.-F. Egger, J.-M. Gaspoz, M. Gerbase, A. Gervaix, A. Guillaume, J.-P. Humair, M. Izycka, J. Jacquet, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, Ch. Meier, M. Nendaz, A. Perrier, V. Piguet, B. Vermeulen, C. Villos, N. Vu.

REMARQUE SUR LE PV DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU 18 MARS 2005 :

Le procès-verbal est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CELLULE « WEB »

(Mrs D. Scherly, F. Geoffroy)

- Présentation par A. Perrier de la « cellule Web » qui se compose de Ms Daniel Scherly et Frédéric Geoffroy.
- F. Geoffroy est le webmaster de la Faculté et s'occupe plus particulièrement de la partie technique. Il a actuellement 50% de son emploi du temps dédié aux supports à l'enseignement
- D. Scherly est en charge d'intégrer les nouvelles technologies comme support d'apprentissage.

- L'objectif de cette réunion est de discuter la possible augmentation de la couverture du support Web dans les années cliniques et du transfert des sites AMC sur la plateforme Dokeos.
- Les années cliniques se composent de 11 AMC et 4 Branches transversales, on compte actuellement 6 sites web plus ou moins fournis
- La question qui se pose actuellement est : Quelle politique concernant les sites web AMC ?
- La maintenance des sites AMC se fait actuellement à la main par un système qui nécessite une formation et un soutien important. La cellule Web n'a pas les ressources d'offrir ce soutien à l'échelle de tout le programme d'enseignement.
- Une proposition consisterait à migrer sur la plate forme d'apprentissage Dokeos utilisée en première année. Ce système a de nombreux avantages et devrait permettre une plus grande facilité d'utilité et de maintenance.
 - o La maintenance des sites pourrait ainsi se faire à travers un navigateur Web sous la responsabilité du responsable d'AMC ou de sa secrétaire
 - o La création des pages Web peut se faire avec un petit éditeur intégré au support.
 - o Le look des sites sera standard et un peu spartiate mais il sera toujours possible d'insérer une image en relation avec la discipline pour garder l'identité de chacun.
- Au vue de leurs complexités, les sites des AMC de Pédiatrie, Médecine Interne et Urgences resteront sur la plateforme actuelle.
- Les autres sites existants seront migrés sur Dokeos.
- La migration des sites AMC sur Dokeos, si elle est acceptée sera faite par D. Scherly, ce travail est long mais techniquement faisable.
- Dans le cas ou la migration est acceptée, D. Scherly anticipera une formation initiale, qui sera proposée à chaque responsable de discipline et à leur secrétaire ou secrétaire d'enseignement.
- Il faudra également réfléchir sur l'avenir des cahiers d'enseignement avec la possibilité de mettre sur les sites web des AMC les références, les horaires, les objectifs et le guide du tuteur, ne serait imprimé en version papier que les énoncés des vignettes.

Conclusion :

- La proposition qui consiste à migrer les sites AMC sur Dokeos est approuvée par le Comité des années cliniques.
- **Le Comité souhaite que pour juillet 2006 chaque AMC et discipline transversale ait son site web.**

RAPPORT DU GT SUR L'ENSEIGNEMENT D'ENDOCRINOLOGIE

- o L'objectif de ce groupe de travail mandaté par le Bureau de la Commission de l'Enseignement était de contrôler la couverture des objectifs de l'enseignement de l'endocrinologie dans le curriculum par rapport au catalogue suisse des objectifs.
- o Des lacunes majeures ont été identifiées, d'où la proposition d'ajouter un certain nombre d'activité ou de modifier des problèmes du curriculum des années cliniques. (cf annexes : RapEns_endo & annexe_Rap_endo)
- o Le Comité des années cliniques remercie Ch. Meier et ses collaborateurs pour le travail accompli et le réalisme des objectifs identifiés.

- o Ce rapport a déjà été présenté au Bureau des années clinique qui a pleinement conscience de difficultés potentielles à venir si cette démarche devait se généraliser aux autres disciplines à aspect transversale.
- o Les propositions du groupe de travail sont approuvées par le Comité des années cliniques qui encourage Ch. Meier à poursuivre ses démarches.

En pratique :

Afin de couvrir ces objectifs de la manière la plus efficace possible, on propose :

- o Une prise de contact entre les membres du groupe de travail et les responsables des différentes disciplines
- o Une discussion et une négociation entre les différents « acteurs » qui devront identifier la priorité des objectifs manquants.
- o En cas de désaccord, le Comité des années cliniques se chargera d'arbitrer les discussions.
- o Le Comité souhaite être informé régulièrement de la suite des démarches.

N. Vu souhaiterait obtenir la liste des objectifs qualifiés de non utiles par le groupe de travail.

ACTIVITES FAVORISANT L'AUTONOMIE DES ETUDIANTS : PRESENTATION DE L'AMC DE MEDECINE INTERNE ET DE L'AMC URGENCES

AMC Médecine Interne

(Dr J.-M. Gaspoz)

On propose une augmentation de l'autonomie dans la partie d'acquisition des compétences cliniques et des connaissances théoriques.

- o Pour les compétences cliniques, clarification des buts pédagogiques des 8 semaines d'AMC avec la mise en place d'un portfolio et d'une évaluation.
- o L'évaluation se fait en 2 phases avec un bilan à 4 semaines et à 8 semaines du stage. Elle consiste à évaluer le nombre et la qualité d'exécution des entrées ainsi que le nombre et la qualité du suivi des patients. Les bilans seront faits avec un interne ou un chef de clinique.
- o Concernant les connaissances théoriques ont propose une modification des Etudes de Cas Guidées qui seront remplacées par des Présentations et Discussions de cas par les étudiants (PDCEs).
- o Toutes les références sur le cahier de l'AMC seront enlevées et placées sur le site web de l'AMC.
- o Mise en place de séminaires de radiologie sur les cas de l'unité.

Les propositions du groupe de travail de l'AMC de Médecine Interne sont approuvées par le Comité des années cliniques qui souhaite être tenu au courant de l'évolution de ces démarches.

AMC Urgences

(Dr B. Vermeulen)

- o Le groupe de travail de l'AMC UMC s'est posé la question du niveau d'autonomie qu'un étudiant doit avoir atteint à la fin de l'AMC et les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux étudiants d'atteindre cet objectif.

- o Après réflexion le groupe de travail a été identifié une absence de volonté des étudiants à vouloir apprendre leur autonomie avec un manque réel d'initiative personnelle et de maturité.
- o B. Vermeulen évoque donc ses difficultés à identifier de nouvelles activités ou de nouveaux formats d'enseignement pour favoriser l'acquisition de cet objectif.
- o Le constat est jugé un peu sévère par A. Perrier mais très réaliste par les étudiants eux-mêmes.

Conclusion :

Les difficultés de l'AMC UMC ont été entendues, mais le Comité souhaite que le groupe de travail réfléchisse tout de même aux différentes possibilités qui pourraient améliorer et favoriser l'autonomie des étudiants dans cet AMC

Un rappel à l'ordre des étudiants est peut-être nécessaire et envisageable à la fin de l'UIDC.

Une proposition des étudiants consisteraient à leur faire signer une chartre des obligations.

INFORMATIONS DIVERSES

Le calendrier des futures réunions du Comité de programme des années cliniques pour l'année académique 2005-2006 sera annexé au procès-verbal (datesC05_06).

Professeur A. Perrier
Président du Comité de programme des années cliniques

Annexes mentionnées